

Info-Mak



VILLE DE
MACAMIC
Une ville de choix



Sommaire

La chronique de la mairesse	3
Informations municipales	8
Les bibliothèques	14
Sports, loisirs et vie communautaire	19
La rubrique informative	22
Le calendrier des activités	25
Pour nous joindre	27
Campagne de financement	28

Un grand merci à tous nos collaborateurs.

La forme masculine utilisée dans cette publication désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

Ce bulletin d'informations est publié six fois l'an par la Ville de Macamic.

Mise en pages : Annick Gaudet
Correction : Victoire Bacon

Dépôt légal - Volume 25 n° 6
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Conseil municipal

Mairesse

Madame Lina Lafrenière

Conseillères et conseillers

Madame Suzie Domingue, district n° 1
et mairesse suppléante

Madame Manon Morin, district n° 2

Monsieur Patrick Morin, district n° 3

Monsieur Mathieu Bellerive, district n° 4

Monsieur Ghislain Brunet, district n° 5

Madame Laurie Soulard, district n° 6

N'hésitez pas à vous référer à nous en cas de besoin ou de questionnement.

La chronique de la mairesse

Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que je vous présente les **faits saillants** des activités et des travaux réalisés au cours de l'année 2020.

Conseil municipal :

Au cours de l'année, les membres du conseil ont porté une attention particulière aux dossiers d'intérêt public suivants :

- Agrandissement du Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) de Macamic, ce dossier est en suivi continu et prioritaire pour vos conseillers;
- Sauvegarde du patrimoine géologique de la Montagne à Fred en collaborant avec Norascon pour l'exploitation de leur carrière sur un autre site sur le territoire de la Ville de Macamic;
- Plan d'intervention et détermination des priorités de la Ville.

Soucieux d'assurer une communication adéquate avec les citoyens, les membres du conseil et l'équipe de direction ont mené différentes séances d'information :

- Séance publique d'information sur la taxation des immeubles non résidentiels et industriels;
- Présentation aux conseillers municipaux du projet d'exploitation d'une carrière sur le territoire de la Ville de Macamic par Norascon;
- Diffusion sur le site Web de la Ville de la présentation du projet de carrière sur notre territoire aux fins d'information pour les citoyens.

Administration et réglementation :

À la recherche d'une plus grande efficience dans l'offre de services aux citoyens, la Ville de Macamic a établi différents partenariats avec les municipalités avoisinantes :

- Réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en commun de services publics avec les municipalités de Dupuy, La Reine, Palmarolle et La Sarre; ce projet devrait se poursuivre en 2021;
- Renouvellement de l'entente de services en traitement des eaux avec les municipalités de Palmarolle, Chazel et Gallichan; **s'ajoute, pour**

2021, la municipalité de Taschereau;

- Entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile avec les municipalités d'Authier, Authier-Nord et Chazel;
- Renouvellement d'entraide avec la municipalité de Poularies pour le déneigement; s'ajoute, pour la fin de l'année 2020 et le début 2021, la municipalité d'Authier-Nord.

Travaux publics :

- Investissement de plus de 1 277 000 \$ en voirie locale, pour la réfection des chemins et divers projets :
 - *Ceinture du Lac - 2,4 km à venir 2021*
 - *Route Macamic - Chazel à venir 2021*
 - *Chemin du 2^e-et-3^e Rang Ouest*
 - *Finalisation du plan d'intervention*
 - *Début du projet de l'analyse de vulnérabilité de la source d'eau potable*
 - *Nouveau ponceau installé au bout de la rue Fortin-les-Berges*
 - *Réhabilitation du jardin communautaire (bacs, clôture, entrée d'eau, terrain)*

- *Collection Claude-Morin - Construction d'une nouvelle clôture*
- *Préparation du terrain pour le skatepark*
- *Préparation du terrain pour les jeux d'eau*
- *Compteur d'eau - acquisition et installation*
- *Aménagement d'un bureau - Usine de filtration d'eau*
- *Conduite de refoulement d'égout - Eaux usées - Réparation majeure*
- Acquisition d'équipement :
 - *Deux camionnettes*
 - *Équipement de déneigement - grappe pour chargeur sur roues*
 - *Équipement (espaces verts) tracteurs à pelouse*
 - *Hôtel de ville - installation d'une borne de recharge électrique*

Sécurité publique :

- Mise en place du Plan de sécurité civile et planification de plans particuliers d'intervention pour des aléas spécifiques comme les pandémies ou encore les conditions météo extrêmes, voire pannes d'électricité prolongées;

- Mise en place d'un plan d'intervention interne en cas de pandémie pour le maintien des services municipaux;
- Continuité de l'entente de service avec la Croix-Rouge pour l'assistance aux personnes sinistrées suite à un sinistre;
- Concours auprès des citoyens inscrits au système d'alerte et de notification de la Ville pour promouvoir la préparation aux sinistres.

Sports, loisirs et culture :

Soucieuse de la qualité de vie et du bien-être des familles vivant sur son territoire, la Ville de Macamic offre une gamme diversifiée d'activités de sports et de loisirs. À cet égard, nous avons réalisé les interventions suivantes :

- Malgré la pandémie et plusieurs contraintes entourant celle-ci, le service du camp de jour Les Petits Castors rusés a été mis en marche pour la période estivale 2020; quoique le choix d'activités ait été restreint, l'équipe du camp de jour a tout de même tiré son épingle du jeu en proposant des jeux originaux et créatifs à nos campeurs;
- Le jardin communautaire s'est fait une beauté cet été! Une toute nouvelle installation a été érigée

pouvant accueillir douze (12) usagers, celle-ci comprend de nouvelles jardinières surélevées, une nouvelle clôture et la réparation de la conduite d'eau;

- Réalisation du projet *skatepark* au parc Curé-Aimé-Lamothe. Au grand plaisir de tous les amateurs de sports à roulettes, ce nouveau plateau sportif a été réalisé par l'entreprise québécoise *Papillon skatepark* au cours du mois d'août;
- Début des travaux du projet *Jeux d'eau* au parc Tembec; ceux-ci seront complétés au cours de l'été 2021 par l'entreprise Réalisation Dynamique;
- Installation d'affiches signalétiques à la Montagne à Fred permettant de profiter en toute sécurité de ce magnifique sentier pédestre;
- Remplacement du refroidisseur à saumure du Centre Joachim-Tremblay;
- Installation de nouvelles rampes d'accès au Centre Joachim-Tremblay pour personnes à mobilité réduite;
- Aménagement d'une salle de toilette adaptée pour personnes à mobilité réduite.

Afin de répondre aux besoins d'information, de connaissances, d'éducation, de culture et de loisirs de la communauté, nos deux (2) bibliothèques

offrent un éventail de services et de ressources documentaires. Grâce à la contribution de bénévoles dévoués, de nombreuses activités ont été offertes malgré la pandémie mondiale de Covid-19.

- Lancement de l'activité en ligne les *Mardis découvertes* sur la plateforme Facebook Live
- Une tournée de concert intime dans les résidences pour personnes âgées
- Deux concours dans le cadre de la fête de l'Halloween
- Mise en œuvre d'une conférence en ligne zéro déchet
- Réalisation du conte de la Montagne à Fred par Guillaume Beaulieu (lancement été 2021)
- La mise à jour du plan d'action de la politique Municipalité amie des aînés (MADA) a été entamée

Pour 2021 :

De nombreux projets initiés au cours de la dernière année devraient normalement se concrétiser dans les mois à venir :

- Mise à niveau de certains parcs et espaces verts
- Programmation d'activités au *skatepark* dans le but de sensibiliser

les jeunes à faire bon usage du nouveau plateau sportif

- Mise à jour de la Politique familiale municipale (PFM)
- Évaluer la possibilité d'aménager le sous-sol de la bibliothèque en lieu plurifonctionnel
- Mise en œuvre d'un trajet d'histoires actives autour de la bibliothèque

Nous sommes également en attente de réponses favorables aux demandes d'aide financière adressées pour la réalisation de certains projets dont :

- Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA) afin d'effectuer des travaux importants sur nos deux (2) sentiers pédestres, soit celui de la Montagne à Fred et celui du Grand-Héron;
- Programme de mesure dédiée à la lecture et à l'écriture offert par le Comité d'action pour la réussite éducative en Abitibi-Témiscamingue pour l'achat de matériel visant l'éveil à la lecture;
- Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives pour un projet d'éclairage au terrain de balle.

Conclusion :

Après une année d'adaptation et de changement à cause de la pandémie mondiale, au nom du conseil municipal de la Ville de Macamic, je tiens à remercier tous les citoyens pour le respect des mesures d'hygiène et des directives mises en place par notre gouvernement, et ce, depuis le début de cette crise afin d'assurer la santé et la sécurité de chacun de nous.

Également, un merci à tous nos employés pour leur généreuse collaboration et tous les efforts supplémentaires déployés pour le maintien de nos services municipaux.

Vous êtes des gens compétents et dévoués sans qui nous n'aurions pu réaliser tous ces projets.

Un grand merci, également, à tous les élus, les bénévoles et les membres des comités pour leur implication et l'excellent travail qu'ils ont effectué, encore cette année, pour le mieux-être de notre collectivité et pour toutes les initiatives qui ont été mises en place afin de maintenir ou repenser les activités pour atténuer les inconvénients reliés à la pandémie.

À l'occasion du temps des Fêtes, rien n'est plus agréable que de festoyer avec ceux qu'on aime. Beaucoup de bonheur, de douceur et de sérénité pour la nouvelle année ainsi que la réalisation des projets les plus chers!

Joyeux Noël et Bonne Année!

La mairesse,

Lina Lafrenière
Lina Lafrenière



Informations municipales

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2021

- 11 janvier
- 2 février (mardi)
- 1^{er} mars
- 5 avril
- 3 mai
- 7 juin
- 5 juillet
- 3 août (2 : fête de l'Autorité)
- 7 septembre (6 : fête du Travail)
- 4 octobre
- 15 novembre
- 13 décembre

Adopté le 2 novembre 2020.

Horaire des Fêtes de la Ville de Macamic

Suivant les recommandations du gouvernement concernant la COVID-19, tous nos établissements seront fermés au public du 17 décembre au 3 janvier inclusivement. Notre équipe sera cependant disponible pour vous répondre, par téléphone ou par courriel, jusqu'au 24 décembre à midi. De retour le 4 janvier 2021.

CHANGEMENT D'HORAIRE DE COLLECTES CONGÉ DES FÊTES



Veillez prendre note qu'en raison de la période des Fêtes, il y aura quelques changements à l'horaire des collectes, comme suit :

La collecte des commerces du vendredi 25 décembre sera devancée au mercredi 23 décembre 2020;

La collecte des commerces du vendredi 1^{er} janvier sera devancée au mercredi 30 décembre 2020.

Nous vous demandons de mettre vos bacs au chemin la veille de la collecte.

Nous vous remercions de votre compréhension.

**Source : Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière**

Rappel important concernant la collecte des bacs

La Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon interpelle à nouveau les citoyens concernant les règles à respecter pour la collecte des bacs, car plusieurs problèmes reviennent fréquemment malgré les nombreux rappels effectués.

Nous vous invitons à suivre les consignes suivantes pour faciliter la collecte, prévenir des blessures et éviter que votre bac ne soit pas ramassé :



Consignes de base

- **Mettre vos bacs au chemin la veille de la collecte, à l'intérieur de votre entrée, près de l'accotement;**
- **Vous assurer d'avoir mis au chemin le bac de la bonne couleur;**
- **En période hivernale, le couvercle et le contour des bacs doivent être déneigés et déglacés;**
- **Tous les matériaux doivent être placés à l'intérieur du bac (pas à côté). TOUT SAC, BOÎTE OU ITEM DÉPOSÉS AU CHEMIN À CÔTÉ DU BAC NE SERONT PAS RAMASSÉS.** En cas de situation particulière, comme un déménagement, communiquez à l'avance avec madame Joëlle Rancourt au 819 782-4604, poste 223 afin que les employés à la collecte soient autorisés à ramasser le contenu disposé en dehors des bacs. **La semaine de Noël et la semaine du jour de l'An, les sacs placés à l'extérieur des bacs seront ramassés, sans avis préalable.**
- **Le couvercle du bac doit demeurer fermé en tout temps afin de préserver les matières recyclables des intempéries ou encore d'éviter que les déchets ne soient éparpillés par le vent ou les animaux; un bac sans**

couvercle n'est pas conforme, ce dernier doit être réparé ou remplacé dans les plus brefs délais. Advenant que des matières se retrouvent à l'extérieur du bac, celles-ci ne seront pas ramassées.

Cendres de poêle (et autres matières poussiéreuses ou volatiles)

- Il est interdit de mettre des cendres **en vrac** dans les bacs à ordures;
- Avant d'être déposées dans le bac, **les cendres doivent avoir été complètement refroidies**;
- Les cendres et toutes autres matières poussiéreuses doivent être déposées **dans des sacs doublés, bien fermés et solidement attachés**.

Le tout afin d'éliminer les risques d'incendie, mais également pour éviter que ces matières poussiéreuses ne s'éparpillent au vent et ne s'envolent sur l'employé.



Si votre bac n'est pas ramassé :



Des erreurs peuvent survenir, mais avant de téléphoner, veuillez vous assurer d'avoir suivi les instructions pour la collecte. Avez-vous placé le bac en bordure de la rue après le passage du camion? Le couvercle était-il ouvert (au lieu d'être fermé)? Votre bac et son contour étaient-ils bien déneigés? Y avait-il dans votre bac quelque chose qui n'aurait pas dû y être ou qui était mal disposé?

Attention! Aucune manifestation de violence, physique ou verbale, ne sera tolérée envers les employés de la collecte.

Il est de la **responsabilité des propriétaires** de logements d'informer leurs locataires de cette réglementation.

Merci de votre collaboration!

Source : Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière
819 782-4604, poste 223

Opération de déneigement : disposition des bacs



Le déneigement des rues et des trottoirs lors des journées de collectes des bacs à déchets et à récupération représente parfois des défis supplémentaires pour l'équipe affectée à ce travail ainsi que pour les employés à la collecte. Voici quelques gestes à poser pour faciliter les opérations de déneigement : placez les bacs en bordure de rue la veille de la collecte en vous assurant qu'ils soient **à l'intérieur de votre entrée et éloignés des bancs de neige afin que l'équipement de déneigement ne les percute et que les bacs ne soient coincés dans un amas de neige**; dès que possible, retirez les bacs après la collecte.

Saison hivernale – Renseignements concernant le déneigement

En cette période de l'année, les citoyens et les entreprises privées de déneigement sont déjà à l'œuvre afin d'enlever la neige dans les stationnements des propriétés.

La présente se veut un rappel concernant l'endroit où la neige des stationnements et des entrées de cours doit être entreposée pendant l'hiver puisque quelques situations sont déjà actuellement problématiques.

Tel que stipulé dans le règlement no 15-206 que vous pouvez consulter sur le site Web de la Ville de Macamic au www.villemacamic.qc.ca (onglet La Ville, Politiques et réglementation, Aménagement & urbanisme, Nuisances), il est strictement interdit de jeter ou de déposer sur les trottoirs, dans les rues ou dans les allées (ruelles), de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé. Veuillez donc être respectueux de la réglementation afin de ne pas nuire à la circulation et de provoquer des bris matériels ou des accidents.

Merci à tous de votre collaboration.

Stationnement interdit en hiver



Le service des travaux publics de la Ville de Macamic désire rappeler aux citoyens qu'il est interdit de se stationner sur la rue Principale, entre la 7^e Avenue et la 8^e Avenue, du 1^{er} novembre au 15 avril, la nuit, entre 3 heures 30 et 6 heures 30, et ce, afin de faciliter le déneigement.

Des panneaux de signalisation indiquant cette interdiction sont d'ailleurs installés sur cette section de la rue Principale.

Un véhicule stationné au-delà de la période permise par une signalisation peut être remorqué aux frais du propriétaire et des amendes peuvent également être appliquées.

Merci de votre collaboration.

Source : Mathieu Séguin
Directeur des travaux publics

Rejet dans les égouts

Suite à des problèmes d'obstruction observés par le service des travaux publics sur le réseau d'égout municipal causés par diverses matières non conformes, la Ville de Macamic désire rappeler à tous les citoyens desservis par le réseau qu'il existe des normes de rejet régies par le règlement municipal 92-366 qu'il faut respecter afin d'éviter d'obstruer l'écoulement des eaux ou de nuire au fonctionnement de chacune des parties du réseau ou de l'usine de traitement des eaux usées.



Déblocage d'égout domestique – Été 2020 (Problème : paquet de guenilles)

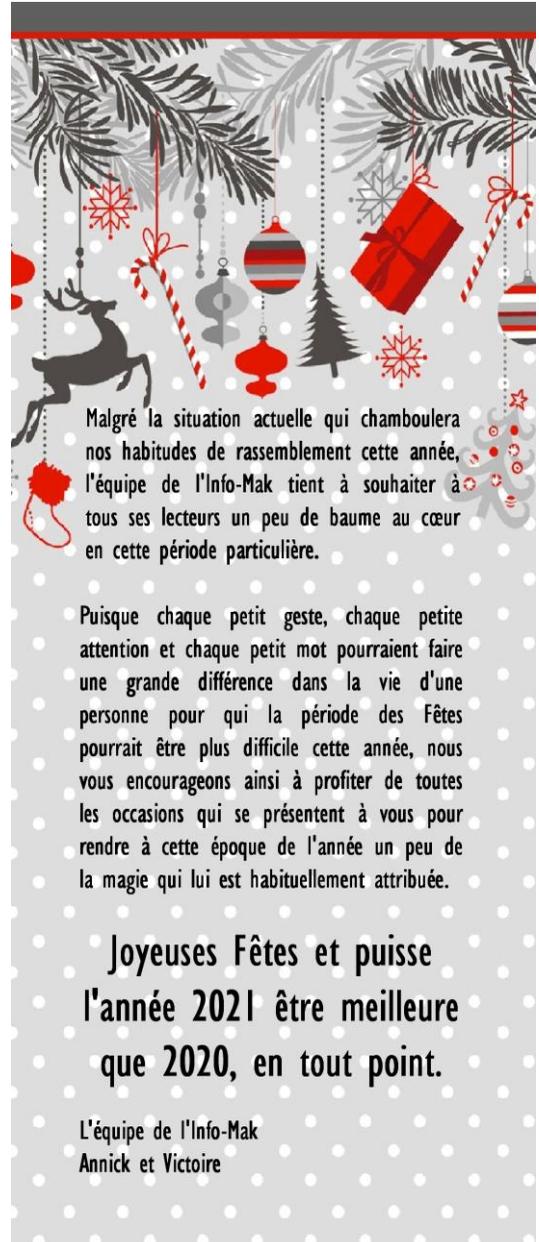
Vous trouverez ci-dessous une liste des matières à ne pas jeter dans les égouts, extraite de l'article 6 du règlement :

- c) Liquides contenant plus de 30 mg/l d'huile, de graisse ou de goudron d'origine minérale;
- d) Essence, benzène, naphte, acétone, solvants ou autres matières explosives ou inflammables;
- e) Cendres, sable, terre, paille, cambouis, résidus métalliques, colle, verre, torchons, serviettes, contenants de rebuts, déchets de volailles ou d'animaux, laine ou fourrure, sciure ou copeaux de bois et toute autre matière pouvant nuire à l'écoulement des eaux;
- f) Liquides contenant plus de 100 mg/l de matières grasses ou d'huile d'origine animale ou végétale.

Le règlement complet est disponible à l'hôtel de ville situé au 70, rue Principale à Macamic.

Nous comptons sur votre collaboration pour nous aider à maintenir le réseau d'égout en bon état de fonctionnement.

**Source : Annick Gaudet
Inspectrice municipale**



Les bibliothèques

**Bibliothèque municipale Desjardins
de Macamic**
819 782-4604, poste 274

**Bibliothèque municipale de
Colombourg**
819 333-5783



Visitez-nous sur Facebook

Horaire régulier des bibliothèques

Pour consulter l'horaire régulier de votre bibliothèque, consultez la page 26 de cette édition de l'Info-Mak ou la page Facebook de la Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic ou de la Bibliothèque de Colombourg.

Horaire d'ouverture (Macamic)

Vous pouvez venir choisir vos livres le lundi de 13 heures à 15 heures, le mercredi de 13 heures à 15 heures et de 18 heures à 20 heures et le vendredi de 18 heures à 20 heures. Un maximum de quatre personnes, à la fois, est admis dans la bibliothèque et le couvre-visage est obligatoire. Le retour des livres se fait par la chute à livres à l'extérieur de

la bibliothèque, disponible 24/7 ou lors des plages horaires dans le bac prévu à cet effet.

Si vous avez des problèmes de santé importants et ne pouvez être en contact avec d'autres personnes, sur rendez-vous seulement, vous pouvez venir choisir vos livres en téléphonant au 819 782-4604, poste 274.

Horaire du temps des Fêtes

La bibliothèque de Macamic sera fermée du 17 décembre 2020 au 3 janvier 2021 inclusivement.

Nouveautés (Macamic)

- C'est arrivé la nuit
Marc Levy
- Guinness World Records 2021
- Le Guide de l'auto 2021
- L'appart 2
Catherine Bourgault
- Les chiens
Patrice Godin

- Les jolis deuils t. 3
Marjolaine Bouchard
- Perdre du poids en mangeant gras t. 3
- Pile ou face
James Patterson
- Skidamarink
Guillaume Musso
- J'ai menti (Don Club Lions)
Joanie Gonthier
- Lara (Don Club Lions)
Marie-Bernadette Dupuy
- Maudits voisins (Don Club Lions)
Cynthia Maréchal
- Meurtre à Cape Cod (Don Club Lions)
Mary Higgins-Clark
- Moins 18° (Don Club Lions)
Stefan Ahnhem
- La vie à bout de bras t. 2 (Don Club Lions)
Claude Coulombe
- Soccer Mom (Don Club Lions)
Marilou Addison et Geneviève Guilbault
- La maison des Levasseur (Don Club Lions)
- 1964 - Les grands remous
Julie Rivard
- Chaos t. 2
Sylvie G
- La fille de la famille (Don Club Lions)
Louise Desjardins
- La faute des autres t. 3 (Don Club Lions)
Josée Ouimet
- Sarah aux cheveux de feu t. 3 (Don Club Lions)
Nicole Provence
- Apprendre à être (Don Club Lions)
Marcia Pilote
- Retrouvailles (Don Club Lions)
Nicholas Sparks
- À l'hôtel des Pays d'en haut (Don Club Lions)
Maryse Rouy



Horaire d'ouverture (Colombourg)

Voici l'horaire de la bibliothèque secteur Colombourg.

Vous pouvez venir choisir vos livres le mercredi de 13 heures à 15 heures 30 et de 19 heures à 20 heures 30.

Le jeudi est réservé pour les groupes scolaires seulement, de 11 heures à 13 heures.

Le couvre-visage est obligatoire et le respect de la distanciation physique est demandé.

Pour toute question, contactez le 819 333-5783.

Nouveautés (Colombourg)

- Jeux dangereux
Danielle Steel
- Guide de l'auto 2021
- Du côté des Laurentides t. 1-2-3
Louise Tremblay-d'Essiambre
- Les ailes d'Alexanne t. 9
Anne Robillard
- Le bien-aimé
André Mathieu
- La jeune fille et la nuit
Guillaume Musso
- Parfaits salauds
Josie Racine
- C'est arrivé la nuit
Marc Levy
- Skidamarink
Guillaume Musso
- Mirages sur la Vallée-de-l'Or
Claire Bergeron
- Popsicle au melon d'eau
Marilou Addison
- Gâteau au chocolat
- Bums
Christian Tétreault
- Lara t. 1
Marie-Bernadette Dupuy
- Enlèvement
Daniel Lessard
- Un viol ordinaire
Janette Bertrand

- Cupcake à la citrouille
- Bretzel géant au chocolat

Des raquettes à la bibliothèque de Macamic et de Colombourg



Vivez les plaisirs de l'hiver! Allez jouer dehors, pratiquer un sport ou simplement marcher en admirant le scintillement du soleil sur la neige.

Votre bibliothèque peut même vous aider à apprécier l'hiver en vous offrant la possibilité d'emprunter des raquettes (adultes et enfants). Seul, entre amis ou en famille, la raquette est une activité parfaite pour apprécier les beautés de l'hiver tout en restant actifs.

Demandez-les au comptoir de prêt. Vous pourrez les emprunter pour une semaine. **GRATUIT!**

Le chemin de crèches de Noël Édition 2020



Comme les années passées, nous vous invitons à participer au chemin de crèches et par la même occasion, à contribuer à répandre l'esprit de Noël dans notre Ville.

L'idée est d'exposer une crèche à l'extérieur ou visible de l'extérieur. Prenez plaisir à la fabriquer, à la peindre ou tout simplement à l'installer. Vous sentirez vite la magie de Noël chez vous!

Il est nécessaire de vous inscrire afin d'inclure votre crèche dans le parcours. Les inscriptions se font à la Bibliothèque municipale Desjardins de

Macamic (sur place ou en téléphonant à Suzie Trudel au 819 782-4604, poste 275). Il est important de laisser vos coordonnées sur la boîte vocale afin de nous informer de **vos** adresse pour vous ajouter au parcours.

L'activité aura lieu dans la journée du dimanche **20 décembre**; par contre, cette année, il y a un petit changement au niveau du déroulement de l'activité. Puisque nous ne pouvons créer de rassemblements en temps de pandémie, l'activité sera **libre** et non en groupe. Donc, les citoyens qui désirent faire le parcours le 20 décembre (à l'heure de votre choix) pour découvrir les chefs-d'œuvre de Noël, devront, au préalable, demander la liste des adresses ayant exposé une crèche à la Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic. Elle sera aussi disponible sur la page Facebook de la bibliothèque.

Pour information, inscription ou pour obtenir la liste des adresses participantes : 819 782-4604, poste 275 (Suzie)

Nouveauté! Les livres-parcours

Surveillez l'arrivée de ce tout nouveau projet qui sera mis en place sous peu dans le **parc Émile-Lesage**.

Un circuit de panneaux permettra aux petits comme aux grands de parcourir de courtes histoires qui se veulent interactives; donc des histoires pour bouger, des histoires de devinettes, des histoires qui stimuleront votre sens de l'observation ou qui vous porteront à la réflexion et à la discussion.

Il sera possible pour vous de le faire seul, en famille, en couple, en groupe scolaire, et ce, au moment de votre choix! Une belle façon de prendre l'air tout en vous amusant!

Les histoires seront changées régulièrement. Restez à l'affût en suivant la page Facebook de la Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic!

**POUR INFORMATION
819 782-4604, poste 275 (Suzie)**



Sports, loisirs et vie communautaire

Service des loisirs, de la culture et de
la vie communautaire

819 782-4604, poste 225

mguillemette.macamic@mrcao.qc.ca

Suivez-nous sur :



Loisirs Macamic



Loisirs Colombourg

Marché virtuel de Noël



La plateforme en ligne espaceao.org élargit son offre de services par un premier Marché de Noël virtuel qui se tiendra du **19 novembre au 31 décembre 2020**. Le site espaceao.org c'est plus d'une centaine d'entreprises disponibles à répondre aux besoins des consommateurs. Le comité organisateur souhaite créer une ambiance festive et joyeuse en ce temps des Fêtes. Encourager l'achat local est essentiel pour soutenir notre économie et la création d'emplois dans notre milieu.

Marché virtuel de Noël – J'achète local



La population aura l'occasion de découvrir la qualité de l'offre de produits des entreprises, des artisans et des artisanes. Consultez la fiche descriptive de plus d'une vingtaine de créateurs de l'Abitibi-Ouest dans Espace Noël sur le site web espaceao.org.

Entreprises, artisans et artisanes participants au Marché de Noël 2020

- Fromagerie La Vache à Maillotte
- Les Fantaisies d'Isabelle
- Foulard et compagnie
- Herbarium Boréal
- Ronald Trudel
- Créations Hanna
- Au Boisé coloré
- K-OOTSHOO
- Bijoux Deuxième vie
- Savonnerie Aquabulle
- Création de l'étoile
- Les Fromages Fromabitibi
- Vertlime - pousse et germination - Lynn Marcoux

- La Styliste sucrée
- Filiatrault fruits et légumes
- Du Rang 4
- Boucherie du Brack
- Le Verger de l'Île Nepawa

Entraide – Je partage avec mon milieu



Afin d'ajouter une ambiance du temps des Fêtes, cette initiative est aussi une invitation à contribuer aux paniers de Noël sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest. Dans Espace Noël, vous trouverez les initiatives des différentes municipalités de la MRC et vous pourrez alors partager avec votre milieu.

Ambiance – Je décore pour mon milieu de vie



Afin de mettre de la joie, les entreprises et les citoyens sont invités à faire un rappel du temps des Fêtes par des décorations originales et colorées. Suivez la page Facebook espaceao afin de participer à notre concours de décorations de Noël. En participant, vous courez la chance de gagner un des chèques-cadeaux de 40 \$ à dépenser dans nos commerces locaux.

Comité organisateur du Marché de Noël virtuel 2020

- ❖ Thérèse Grenier - SADC d'Abitibi-Ouest
- ❖ Mélissa Larouche - CCIAO
- ❖ Noémie Parent - CCIAO
- ❖ Maude Bergeron - MRC d'Abitibi-Ouest
- ❖ Jacinthe Bélanger - Ville de La Sarre
- ❖ Mathieu Guillemette - Ville de Macamic

Nouvel horaire pour la Fabrique de Colombourg

Mercredi de 19 heures à 20 heures, sur rendez-vous.

Paroisse St-Jean de Macamic Messe de Noël

Paroissiennes et paroissiens,

Cette année, la messe de Noël aura lieu le jeudi 24 décembre, à 22 heures.

Compte tenu des mesures imposées par la Santé publique concernant la pandémie de Covid-19, **un nombre maximal de 206 personnes** pourra être admis dans l'église. Ce nombre pourrait

même être diminué selon la répartition des familles afin de respecter deux mètres de distanciation physique.

Des placiers seront présents afin d'assurer les mesures de distanciation physique tout en permettant d'accueillir le plus grand nombre possible de personnes.

La répartition se fera selon le principe du premier arrivé, premier servi. Il ne vous sera pas possible de réserver des places.

Nous demandons aux membres d'une famille d'arriver ensemble, ce qui facilitera le travail des placiers.

Ne soyez pas froissés si on doit refuser l'entrée à certains d'entre vous lorsque notre capacité d'accueil sera atteinte.

Ces mesures seront en vigueur tant que notre région restera dans la couleur jaune en ce qui a trait à la pandémie de Covid-19.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension.

Passez un merveilleux temps des Fêtes.

100 ans de monsieur Bruno Hélie

Le dimanche 1^{er} novembre dernier, monsieur Bruno Hélie, citoyen de Macamic depuis toujours, a atteint l'âge vénérable de 100 ans.

La paroisse St-Jean de Macamic de même que les Chevaliers de Colomb conseil 3293 de Macamic ont souligné cet anniversaire en lui remettant un certificat honorifique de la paroisse de Macamic et un autre des Chevaliers de Colomb de même que la bénédiction papale.



Source : Yvon Gagné, président d'assemblée de la Fabrique St-Jean de Macamic

Rubrique informative



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

CONSEILS POUR LE TEMPS DES FÊTES



ARBRE DE NOËL

- Installez votre sapin naturel ou artificiel loin d'une source de chaleur (plinthe électrique, chauffeuse, foyer, etc.).
- Placez le sapin naturel dans un récipient rempli d'eau et arrosez le pied de l'arbre tous les jours.
- Choisissez un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel pour diminuer les risques d'incendies.



LUMIÈRES DÉCORATIVES

- Choisissez des lumières homologuées CSA ou ULC. Vérifiez si elles sont en bon état et installez selon les directives du fabricant.
- Éteignez-les la nuit ou avant de quitter votre résidence.



BOUGIES

- Placez vos bougies sur une surface stable et loin de toute matière inflammable.
- Gardez-les hors de la portée des enfants et des animaux.
- Éteignez toutes les bougies avant de quitter une pièce ou votre domicile.



CUISINE DES FÊTES

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent.
- Ne rangez pas d'objets dans le four ou sur la surface de cuisson.
- Éloignez les enfants de la cuisinière.
- Prenez soin de bien éteindre les appareils de cuisson avant de quitter la pièce ou votre domicile.



BRÛLEUR À FONDUE

- Posez le brûleur sur une surface stable qui supporte la chaleur.
- Ne le remplissez jamais lorsqu'il est chaud. Utilisez plutôt un second brûleur.
- Privilégiez un poêle à fondue électrique.



RALLONGES ÉLECTRIQUES

- Utilisez des cordons de rallonge homologués CSA ou ULC.
- Ne surchargez pas le circuit électrique. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- Remplacez tout cordon endommagé ou dégageant de la chaleur.



APPAREIL DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE PORTATIF

- Branchez l'appareil directement dans la prise.
- Utilisez toujours un appareil homologué CSA ou ULC.
- Éteignez-le la nuit ou avant de quitter votre résidence.



SORTIES ET VOIES D'ACCÈS

- Dénigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres après chaque chute de neige.
- Assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties sont dégagées.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes dehors dans un contenant métallique muni d'un couvercle en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

CALENDRIER DU TEMPS DES FÊTES – COVID-19

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		DÉCEMBRE 1 Respect du niveau d'alerte régional	2 Respect du niveau d'alerte régional	3 Respect du niveau d'alerte régional	4 Respect du niveau d'alerte régional	5 Respect du niveau d'alerte régional
6 Respect du niveau d'alerte régional	7 Respect du niveau d'alerte régional	8 Respect du niveau d'alerte régional	9 Respect du niveau d'alerte régional	10 Respect du niveau d'alerte régional	11 Respect du niveau d'alerte régional	12 Respect du niveau d'alerte régional
13 Respect du niveau d'alerte régional	14 Respect du niveau d'alerte régional	15 Respect du niveau d'alerte régional	16 Respect du niveau d'alerte régional	17 Confinement volontaire	18 Confinement volontaire	19 Confinement volontaire
20 Confinement volontaire	21 Confinement volontaire	22 Confinement volontaire	23 Confinement volontaire	24 Période de festivités : Réceptions de 10 personnes maximum	25 Période de festivités : Réceptions de 10 personnes maximum	26 Période de festivités : Réceptions de 10 personnes maximum
27	28 Confinement volontaire	29 Confinement volontaire	30 Confinement volontaire	31 Confinement volontaire	JANVIER 1 Confinement volontaire	2 Confinement volontaire
3 Confinement volontaire	4 Respect du niveau d'alerte régional *	5 Respect du niveau d'alerte régional	6 Respect du niveau d'alerte régional	7 Respect du niveau d'alerte régional	8 Respect du niveau d'alerte régional	9 Respect du niveau d'alerte régional
10 Respect du niveau d'alerte régional	11 Respect du niveau d'alerte régional **	12 Respect du niveau d'alerte régional	13 Respect du niveau d'alerte régional	14 Respect du niveau d'alerte régional	15 Respect du niveau d'alerte régional	16 Respect du niveau d'alerte régional

* Reprise du calendrier scolaire du primaire

** Retour en classe du secondaire

Dépistage COVID-19

Qui doit passer un test?

- ☼ Les personnes avec des **symptômes** (fièvre, toux, difficulté à respirer).
- ☼ Les personnes ayant eu un contact étroit avec une personne atteinte de la COVID-19.
- ☼ Les personnes à qui les autorités de santé publique ont demandé de faire un test de dépistage.



Il faut quelques jours pour développer la maladie après une exposition significative au virus. Tester trop rapidement un contact d'une personne infectée crée une fausse réassurance chez les personnes testées.

Si vous avez été en contact étroit avec une personne infectée, la santé publique vous contactera pour vous donner des consignes de dépistage.



Qui ne doit pas passer un test?

- ☼ L'entourage d'une personne identifiée comme contact étroit d'une personne infectée.
- ☼ Les proches d'une personne présentant les symptômes compatibles avec la COVID-19.

Le test de dépistage ne remplace pas les mesures de prévention : le lavage fréquent des mains, la distanciation physique et le port du masque.



Centre intégré
de santé et de services
sociaux de l'Abitibi-
Témiscamingue

Québec 

Le calendrier des activités

<u>Décembre</u>	14	Réunion du conseil municipal à 19 h, à la salle du 1 ^{er} étage du Centre Joachim-Tremblay
	20	Chemin de crèches de Noël à Macamic. Parcours libre, liste des adresses disponible à la bibliothèque ou sur la page Facebook
	24	Messe de Noël à 22 heures à l'église de Macamic; en raison de la COVID-19, les places seront limitées, aucune réservation
<u>Janvier</u>	11	Réunion du conseil municipal à 19 h, à la salle du 1 ^{er} étage du Centre Joachim-Tremblay
<u>Février</u>	2	Réunion du conseil municipal à 19 h, à la salle du 1 ^{er} étage du Centre Joachim-Tremblay

Permis municipaux

Les permis municipaux sont désormais **délivrés sur rendez-vous seulement**. Pour prendre rendez-vous, communiquez avec madame Annick Gaudet, inspectrice municipale en téléphonant au 819 782-4604, poste 227.

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Colombourg

Mercredi : 13 h à 15 h 30
19 h à 20 h 30

Macamic

Lundi : 13 h à 15 h
Mercredi : 13 h à 15 h
18 h à 20 h
Vendredi : 18 h à 20 h

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 11 février 2021, **la date limite pour soumettre vos textes est le 15 janvier 2021**; veuillez les faire parvenir à l'adresse courriel suivante : journalvillemacamic@hotmail.com

eMak : complément électronique de l'Info-Mak

Depuis janvier 2016, certains des textes que nous recevons pour publication sont diffusés dans l'**eMak**, un nouveau média, complément électronique de l'Info-Mak, que vous pouvez consulter sur le site Web de la Ville de Macamic dans la section « Publications »; vous y trouverez, entre autres, des textes qui étaient habituellement publiés dans la « Rubrique informative » de l'Info-Mak.

POUR NOUS JOINDRE**SERVICES D'URGENCE 24/24**

Police - Ambulance - Incendie	9-1-1
Bris d'aqueduc ou d'égouts	819 782-4604, poste 5

Les heures d'ouverture de l'hôtel de ville ainsi que des principaux services municipaux sont du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS PAR TÉLÉPHONE AU 819 782-4604

ou par courriel à macamic@mrcao.qc.ca

ADMINISTRATION (*Taxation et évaluation; avis publics; ressources humaines*)

Lina Lafrenière	Mairesse	270
Evelyne Bruneau	Directrice générale	238
Joëlle Rancourt	Adjointe à la direction générale	223
Jocelyne Laforest	Secrétaire administrative	221

TRAVAUX PUBLICS (*Voirie municipale; aqueduc et eaux usées; parcs et espaces verts*)

Mathieu Séguin	Directeur des travaux publics	224
----------------	-------------------------------	-----

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

(*Permis, certificats et dérogations; collecte des ordures; animaux errants et nuisances*)

Annick Gaudet	Inspectrice municipale	227
Joëlle Rancourt	Responsable collecte des ordures	223
Benoît Mandeville	Ingénieur forestier, Agence forêts privées	233
SPCA Abitibi-Ouest	Gestion animalière (licences, errance, nuisances, etc.)	301-7555

SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

(*Activités et événements, plateaux sportifs et location de salles; vie communautaire*)

Info-Loisirs	Horaire des activités	2
Mathieu Guillemette	Directeur loisirs, culture et vie communautaire	225
Marco Desforges	Animateur en loisirs	231
Suzie Trudel	Responsable bibliothèque, culture et loisirs	275
Sylvie Paquin	Responsable bibliothèque Macamic	274
Noëlla Royer	Responsable bibliothèque Colombourg	333-5783
Centre Joachim-Tremblay	Bureau de service	234
	Restaurant	237

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Sûreté du Québec - Poste de La Sarre		333-2377
Service d'incendie		221

AUTRES SERVICES

Suzanne Poliquin	Office municipal d'habitation	787-2404
Pauline Goulet	Club de la fraternité	782-4866

Pour plus de renseignements, consultez notre site Internet :

WWW.VILLEMAMIC.QC.CA

CAMPAGNE DE FINANCEMENT POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN SKATEPARK ET DE JEUX D'EAU

PARTENAIRES

DIAMANT
FINANCIÈRE SUN LIFE - SERVICES FINANCIERS
JEAN-FRANÇOIS BÉLANGER INC.
CLUB LIONS DE MACAMIC
HÉCLA QUÉBEC
NORBORD INC.
DIAMANT - JEUX D'EAU
ILEC INDUSTRIES - RADIATEUR J.M.T.
DIAMANT - SKATEPARK
DMC SOUDURE
PARTENAIRES DE LA REUSSITE
DESJARDINS CAISSE DE L'ABITIBI-OUEST
CN
DÉPANNEUR L'EXPRESS
MCDONALD LA SARRE
M. JEAN-FRANÇOIS RONDEAU ET MME MARISE QUIRION
PARTENAIRES DE LA JEUNESSE
MME LINA LAFFRENIÈRE
LES MARCHÉS TRADITION GRÉNIER
M. ROY ÉLECTRIQUE LA SARRE
BRANDSOURCE AMEUBLEMENT OUELLET
GROUPE ROBITAILLE VALEUR MOBILIERE DESJARDINS
DÉPANNEUR 111 MACAMIC
RADIUM
RLD LECLERC
CANADIAN TIRE LA SARRE
PARTENAIRES DU SENTIMENT D'APPARTENANCE
MME SUZANNE BLAIS, DÉPUTÉE D'ABITIBI-OUEST
COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-ABITIBI
MÉTAL MARQUIS INC.
FROMAGERIE LA VACHE À MAILLOTTE
VARIÉTÉS COLAR INC. (CLAUDIA DENIS, PHARMACIENNE)
BMR MACAMIC
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON
LES ENTREPRISES JLR
COLLABORATEURS
BURO CONCEPT LA SARRE
FERME C.J.G. STAMCO ENR.
M. DANIEL TÉTREULT
LA FERME NATURELLES
M. SYLVAIN TRUDEL
CONSTRUCTION SERGE BRETON INC.
JEAN COUTU - VARIÉTÉS BJS INC.
NICOL AUTO INC.
MME ANNETTE LEBEL
PROULX & GÉNÈSSE
LAROSE & LAROSE INC.
BOULANGERIE NORMÉTAL INC.
M. PIERRE DUFOUR, MINISTRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS
RESTAURANT LE SPOT
SALLE DE QUILLES CHEZ JOSÉE
PATRICK DESCARREAU, ARPEUTEUR-GÉOMÈTRE INC.
CHEVALIERS DE COLOMB MACAMIC
GABRIEL AUBÉ INC.
CARREAU & GINGRAS, NOTAIRES INC.
LOUIS BIGUÉ, AVOCAT

CONTRIBUTION DU MILIEU (DONS ET COMMANDITES)

135 000

125 000

115 000

105 000

95 000

85 000

75 000

65 000

55 000